

Eclairage Public

Sécurisation des déplacements – Rénovation des installations – Diminution consommation énergétique – Limitation pollution lumineuse



En 2023, en complément du contrôle et de la maintenance courante des 872 points lumineux identifiés à ce jour sur notre commune, 3 chantiers importants d'amélioration et de rénovation du réseau sont planifiés.

- * Espace Simone Veil (40 000 €) : Zone du Dojo – Salle de danse / Travaux terminés en mars 2023 - installation mise en service après 6 années de non fonctionnement.
- * Zone de la Gare (70 000 €) : Parkings coté village et coté St-Jean L'Herm / Mise en service planifiée à l'été 2023.
- * Rue Carriol Tort (40 000 €) : Travaux entre le Chemin Vert et l'impasse du Versant incluant le raccordement à l'escalier du Lotissement Le Pastel / Mise en service planifiée à l'automne 2023.

La priorisation des travaux est une équation complexe car elle doit intégrer : la Sécurisation des déplacements / La limitation des zones obscures / La diminution de la consommation énergétique et de la pollution lumineuse / l'optimisation du coût des investissements supportable par notre commune.

Les études et choix techniques privilégient le remplacement des appareils d'éclairage public existant par des lampes LED afin d'économiser l'énergie et limiter la pollution lumineuse.

Sont également privilégiés lors d'installations neuves, les dispositifs de détection de présence au droit des appareils d'éclairage qui permettent de réduire l'intensité lumineuse de 50 à 80 % lorsque aucune activité n'est détectée, ainsi que l'installation de mats photovoltaïques sur les zones où il n'y a pas de réseaux électriques.

Les économies d'énergie basées sur l'efficacité de la technologie LED et la sobriété énergétique, permettra de diminuer fortement la consommation électrique de notre territoire.

